

NOTE SUR L'AVANCEE DU PROJET D'INSCRIPTION DES MODES DE PECHE AMATEUR AUX ENGINES ET AUX FILETS DE FRANCE METROPOLITAINE ET D'OUTRE-MER

(Avancée en date du 8 avril 2025)

Je rappelle que ce projet est « piloté » par la FNADAPAEFⁱ (maître d'ouvrage) et que Mr Anatole DANTO (anthropologue) en est maître d'œuvre.

Environ 40 départements sont concernés par le projet, dont le département du Lot. Le projet est budgétisé complètement par la FNADAPAEF qui a reçu plusieurs subventions dont celle du Ministère de la culture (2000€) et de la FNPF (9000€). Le projet comporte 3 axes définis par le COPILⁱⁱ dont je fais partie.

Le 1^{er} axe réalisé : l'inventaire bibliographique, archivistique ou muséographique avec la communication de toutes les sources pertinentes a été fait. Les sources pertinentes sont les livres, les films, les collections, les archives, les musées locaux...

Le 2^{ème} axe en cours de réalisation : visite de terrain in situ, enquête ethnographique (de février 2025 à juin 2025). Préparation d'un petit inventaire comprenant : le calendrier des événements de l'année 2025 par ADAPAEF ; 1 à 3 noms de personnes qualifiées (et en quoi elles le sont) ; les lieux à visiter incontournables (un chantier naval, un osiériculteur, une maison de pêcheur, un vannier, un musée, une berge, un port, un lac...) ; les pêches emblématiques du département...

J'ai répondu à toutes les demandes (en fonction de nos particularités départementales) dans les délais impartis et s'il y a une visite de terrain sur notre département par Mr Anatole DANTO, j'ai priorisé la rivière Dordogne et l'APAEF Rivière Dordogne comme j'ai pu le préciser en assemblée générale dernièrement (mes arguments à faire valoir pour mon choix étaient les suivants : réserve de biosphère Unesco du Bassin de la Dordogne, construction de bateaux à 2 pointes par l'APAEF Rivière Dordogne, plantation de saules blancs, livre « Habiter la rivière » de Mr Pierre-Louis LASFARGUES...). Mr Philippe PENDARIES (président de l'APAEF Rivière Dordogne) a déjà été concerté sur le sujet et sera prévenu suffisamment tôt de la venue de Mr DANTO (s'il y a) pour organiser son accueil.

Le 3^{ème} axe à réaliser avant la fin de l'année 2025 : rédaction de la fiche d'inscription prévue pendant la période été/automne 2025. Puis il y aura une relecture de la fiche par le COPIL, la FNADAPAEF et ses membres, puis une adjonction d'iconographies au projet, puis la réalisation du recueil de soutiens (notre Sénateur Mr Raphaël DAUBET a d'ores et déjà apporté son soutien au projet) et enfin la réalisation du recueil des consentements : il faudra fournir un courrier de consentement par ADAPAEF + FNADAPAEF (courrier indiquant que les associations consentent à reconnaître leurs pratiques et savoir comme PCI) ...

Présentation de la fiche d'inscription au Ministère de la Culture envisagée en fin d'année 2025.

JJ RANOUIL / Président de l'ADAPAEF 46.

ⁱ Fédération Nationale des ADAPAEF (Associations Départementales Agréées de Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets)

ⁱⁱ Comité de Pilotage